

Un nouveau ministre haut en couleur

A deux reprises recteur d'académie, un temps numéro deux du ministère de l'Éducation nationale (DGESCO), le nouveau ministre est **un homme du sérail** qui en connaît **tous les rouages**.

Mais c'est aussi un fin politique qui s'est engagé un temps auprès du ministre **Luc Chatel** pour conduire **une politique d'inspiration libérale** au ministère.

Réputé être l'un des inspirateurs de l'institut Montaigne, groupe de réflexion proche du **Medef**, Jean-Michel Blanquer est aussi connu par les enseignants pour avoir sous le quinquennat Sarkozy appliqué une politique marquée par **des coupes budgétaires** et un **discours très dur** à l'encontre des **fonctionnaires**.

Aujourd'hui, il déclare au sujet du bilan de la ministre précédente souhaiter s'inscrire **dans la durée** et réaliser **des inflexions** de ses réformes « *sans rupture* ». Nous verrons bien ce que cela signifie concrètement.

Mais outre le côté relativement **conciliant** sous lequel il cherche maintenant à apparaître, M. Blanquer ne dédaigne pas non plus **la polémique**. Dans l'un de ses récents ouvrages sur l'éducation il n'a pas hésité à affirmer que « *le paritarisme représente un gaspillage d'énergie incroyable* » et « *il faudrait que les enseignants cessent de se cacher derrière le paravent de la liberté pédagogique* ». Les enseignants apprécieront.

Décidément, le nouveau ministre de l'Éducation nationale ne manque pas de piquant !

Evaluation : le coup de Jarnac

Publié le **5 mai 2017**, le décret relatif aux **nouvelles modalités** d'évaluation des personnels enseignants confirme **l'assujettissement** des enseignants à leur hiérarchie ainsi que la mise en place d'une **évaluation-sanction** et la promotion au **mérite**.

La nouvelle grille d'évaluation comprenant **11 compétences**, quoiqu'elle conserve la **double évaluation** inspecteur/chef d'établissement, donne **un pouvoir supplémentaire** à celui-ci sur la carrière du professeur.

A côté des **5 compétences** évaluées par **les corps d'inspection**, **3 autres** le seront **conjointement** par les chefs d'établissement et les inspecteurs, **les 3 dernières** étant de la compétence **du seul chef** d'établissement.

Avec des compétences telles que « *coopérer au sein d'une équipe* » ou « *contribuer à l'action de la communauté éduca-*

tive », on est clairement **au-delà** de l'action de transmission des connaissances qui représente **le cœur du métier**.

Le chef d'établissement pourra désormais davantage évaluer des compétences pédagogiques ce qui fait craindre **des pressions** ou **la récompense** donnée à la docilité dans la mise en œuvre de réformes contestées.

Cette réforme entend promouvoir **un modèle managérial** avec la possibilité d'engendrer pour les personnels **risques psycho-sociaux** et une plus grande **pénibilité** au travail.

Comme le démontrent plusieurs études internationales, la France est l'un des pays où **la confiance** entre les enseignants et leur hiérarchie est la plus **émoussée**.

C'est à la lecture de cette constatation, que **le SNCL-FAEN** affirme que cette réforme n'est pas de nature à **restaurer le lien** entre les premiers et les seconds.

Enseignement professionnel : défense et illustration des PLP

Dans la catégorie des professeurs du secondaire, **les professeurs d'enseignement professionnel (PLP)** ont des profils et des ressentis **contrastés**.

De **quels attraits** peut encore se prévaloir cette profession lorsque l'on sait que tous les métiers de l'enseignement ont considérablement **perdu en attractivité** depuis plusieurs années ?

Le vécu de près de **300** d'entre eux, sur les quelque **68 000 PLP** que compte le corps, a été récemment ausculté dans une étude réalisée pour le compte de **la MGEN**.

Il en ressort que, plus que d'autres, ce métier a été dans les années passées particulièrement **bouleversé** par plusieurs mesures :

- **suppression de très nombreux postes,**
- **passage du bac pro de 4 à 3 ans,**
- **réforme des formations,...**

Étonnamment, les professeurs interrogés ne désignent pas ces éléments-là comme objets de **leur insatisfaction** mais plutôt un faisceau **d'autres facteurs** parmi lesquels : des locaux en **mauvais état**, un fort sentiment d'**insécurité**, la **pénibilité** due au stress face à des élèves et des parents en perte de repères.

Toutefois, « seulement » **45%** d'entre eux expriment la volonté de **changer de métier** (contre **53%** dans les LEGT).

Pourquoi ce paradoxe ? cela tiendrait **au recrutement** des professeurs d'enseignement professionnel pour lesquels ce métier viendrait souvent comme **une seconde carrière** et serait considéré par eux comme un « aboutissement ». Cela serait aussi le signe d'un **parcours personnel** moins lisse que celui de leurs collègues de l'enseignement général et technologique.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale s'est récemment exprimé sur quelques-uns des **chantiers les plus urgents** qui s'offrent à lui. Parmi ceux-ci **ne figure pas** l'enseignement professionnel.

Le **SNCL-FAEN** espère qu'il prendra rapidement la mesure de tout ce qui reste à faire dans ce domaine tant nous considérons que **tout est lié** : **l'orientation** des élèves, la **poursuite d'études** dans le supérieur, la **formation** sont, parmi d'autres, des sujets qui concernent aussi l'enseignement professionnel. Nous lui demanderons, dans ce cadre-là aussi, rapidement **des comptes**.

